

Rencontres Financité

Résumé des discussions et recommandations

*Week-end résidentiel
5 et 6 juillet 2014
Moulin de Hosdent à Braives*

Table des matières

Contexte général des Rencontres.....	1
Enjeu de l'épargne.....	2
Le cas particuliers des credit unions, coopérative de crédit.....	3
Thème n°1 : tous capables ?.....	3
Réflexions.....	3
Thème n°2 : seul ou ensemble ?	4
Réflexions.....	4
Thème n°3 : l'État sponsorise-t-il les riches ?.....	5
Réflexions.....	5
Thème n°4 : à la maison, à l'école, au travail, ... ?	7
Réflexions.....	7
Évaluation.....	8
Recommandations.....	10

Contexte général des Rencontres

Une cinquantaine personnes se sont réunies le week-end des 5 et 6 juillet 2014 au Moulin de Hosdent pour discuter et faire des recommandations sur le thème de l'épargne.

Ces *rencontres*, première édition du genre pour le Réseau Financité, ont mêlé réflexions, discussions et échanges mais aussi détente et amusement en famille !

Les participants se composaient de personnes issues des groupes Financité de micro-épargne (CAF, épargne individuelle, etc.) et de personnes ayant découvert Financité au fil des animations, conférences ou cycles organisés par Financité ou à travers la newsletter ou la page Facebook du Réseau Financité ou celle de New B.

Les personnes ont participé à 2 des 4 ateliers proposés le samedi. Cette journée de réflexion s'est clôturée par un exposé de Paul Jones, expert et créateurs de plusieurs *credit unions* à Manchester et Liverpool. Le dimanche a été consacré à un résumé des diverses réflexions émanant des ateliers et d'un *world café*, qui a permis, pour chaque thème de dégager des recommandations à mettre en place.

Chaque atelier étaient encadré par un « expert externe », un « expert Financité » et un facilitateur issu des permanents du Réseau Financité. Les sujets des ateliers étaient :

- Tous capables ?

- Seul ou ensemble?
- L'État sponsorise-t-il les riches ?
- A la maison, à l'école, au travail, ... ?

La journée du samedi s'est conclue par le match des Belges (en quart de finale à la Coupe du Monde !), un barbecue et enfin un bal folk.

Il a été décidé de donner suite à ces rencontres par :

- l'envoi à tous les participants le résumé des réflexions et recommandations (les participants auront l'occasion de rajouter des remarques et suggestions...).
- la publication de ce résumé sur le site de Financité.
- un travail au sein de l'équipe des permanents de Financité pour transformer ces recommandations en plan de travail pour les prochains mois (prioriser, cibler et planifier à court, moyen et long terme, plan d'actions et indicateurs).
- la publication à la fin de la période de 18 mois un « rapport d'activité » montrant les actions entreprises et les résultats obtenus.

Enjeu de l'épargne

Introduction par Bernard Bayot, directeur du Réseau Financité

Les sommes épargnées en Belgique sont énormes (250 milliards sur les comptes d'épargne) mais très mal réparties.

L'épargne est un sujet difficile et comme toutes les questions d'argent, un sujet tabou pour de nombreuses personnes.

L'épargne est une manière de se (re)présenter, donne les moyens de faire face à l'imprévu et aussi une manière de perdurer (pourvoir léguer quelque chose).

L'épargne a plusieurs fonctions. Elle sert de réserve pour les mauvais jours. Sans épargne devant soi, les personnes, en cas de problème, sont obligées de faire un crédit. Cette situation est loin d'être rare car malgré les 250 milliards d'euros présents sur les comptes d'épargne en Belgique, 1 Belge sur 4 (et 1 Européen sur 3) affirme ne pas avoir les moyens de faire face à un imprévu.

L'épargne peut être raisonnée. Il s'agit alors d'épargner pour un objectif déterminé (les études des enfants, un voyage, l'achat d'un bien...). Elle peut également s'inscrire dans le long terme dans le but d'assurer ses vieux jours.

L'épargne se retrouve ainsi au cœur de nos sociétés et s'inscrit dans une action politique. On peut envisager l'épargne dans une perspective historique. Au 19ème siècle, les pouvoirs publics ont créé la caisse des retraites et la caisse d'épargne. Les 2 institutions ont finalement fusionné pour devenir la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite (CGER). Cette banque publique avait pour objectif d'inciter les personnes à épargner, notamment pour leurs vieux jours. L'état a donc joué un rôle essentiel dans la constitution de l'épargne en Belgique mais il a abandonné ce rôle depuis 20 ans. La question est de savoir s'il doit reprendre ce rôle et comment. La question se pose de manière accrue lorsqu'il s'agit d'envisager le mécanisme à mettre en place pour assurer une pension légale suffisante aux personnes dans les années futures.

L'épargne s'inscrit également dans l'action civique. Il s'agit ici des initiatives existantes telles les *Credit unions* (caisses coopératives de crédit présentes dans les pays anglo-saxons et à l'Est). En Belgique, il existait des caisses coopératives. Ces dernières (CERA, BACOB, CODEP) ont aujourd'hui disparu mais sont à l'origine des grandes banques belges actuelles.

Avoir de l'argent de côté semble indispensable pour se prémunir contre d'éventuelles déconvenues, prévoir des achats futurs et s'offrir des perspectives d'avenir. Faut-il recréer des outils citoyens pour permettre l'épargne ?

Ainsi, l'épargne s'inscrit dans une dimension sociale. S'il s'agit d'acte individuel, elle se développe dans le cadre de stratégies communes.

Le cas particuliers des *credit unions*, coopérative de crédit

Paul Jones, docteur en économie et sociale et l'un des grands penseurs de Credit Unions en Grande-Bretagne.

Partout dans le monde, de nouvelles initiatives d'épargne voient le jour. *Credit unions*, programme officiel d'incitation à l'épargne, etc.

Thème n°1 : tous capables ?

Faut-il épargner quand on est pauvre? Questionnement brutal et volontairement provocateur.

- Sommes-nous tous capables d'épargner?
- Quelles sont les motivations et les freins à l'épargne?
- Comment définir la capacité d'épargne de chacun?
- Quelles conséquences pour la société d'épargner ou non?
- Quelles solutions face à ces conséquences ?

Encadrement théorique: Mireille Eggerickx du Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté

Réflexions

- Pauvre ? 60 % du revenu médian → moins de 20.000 € / an.
- Seuil de pauvreté = 12.000 €/an (1000 € par mois par ménage (3,7 personnes). Cela correspond à un état de privation matérielle et pas de matelas de sécurité.
- Pour les réseaux de lutte contre la pauvreté : moins de 2200 € = seuil de privation, pas accès à tous les besoins (pour un ménage avec 2 enfants).
- Objectif 2020 en Belgique : sortir 380.000 personnes des risques de pauvreté 30 % à Bruxelles et 20 % en Belgique en risque de pauvreté.
- Actuellement, les revenus sociaux sont en-dessous du seuil de pauvreté.
- 50 % des dettes sont des dettes de factures / dépenses (besoins de la vie courante).
- Le revenu est donc une question centrale : il semble très difficile d'imaginer une épargne en-dessous du seuil de pauvreté → pourtant les ménages doivent prévoir des factures à plus long terme (régularisation, impôts, etc) => épargnent.

- Cela semble donc impossible pour les personnes qui sont dans la survie au quotidien, dans l'impossibilité de se projeter à court et moyen terme.
- Le terme même d'épargne est très large et n'est pas uniforme. Dépend des personnes, des cultures...
- Économiser est différent d'épargner (économiser peut permettre d'épargner donc, demande de gérer un budget).
- Il y a différents types d'épargne : pas uniquement de l'argent de côté. Ex : investir dans un bien ou un projet (ex : maison, atelier, potager,), épargner des denrées.
- Il existe un lien entre crédit et épargne : si on est en capacité de rembourser un crédit, on est donc en capacité d'épargner.
- Face à une dépense imprévue : Crédit = épargne inversée mais avec du risque.
- En Belgique, 95 % des crédits n'ont pas de défaut de paiement.
- Indicateurs de pauvreté induisent une logique chiffrée.
- Freins à l'épargne : niveau de revenu, éducation budgétaire, manque de motivation pour épargner, il faut gérer un budget (projection, anticipation).
- Si j'épargne, c'est pour vivre mieux (mieux gérer = et trucs et astuces pour économiser).
- Induit de l'autonomie, fierté et confiance => c'est un acquis.
- L'apprentissage est plus facile collectivement. L'épargne bloquée peut être avantageuse également car moins accessible par définition.
- Épargner, c'est trouver aussi une vraie motivation et pas uniquement en période d'insécurité.
- Il faut donner un sens à l'épargne (utile collectivement).

Thème n°2 : seul ou ensemble ?

- Où et comment épargner ? Comment nous sommes-nous organisés par le passé pour épargner ?
- Une épargne collective et/ou individuelle ?
- Quelles sont les initiatives citoyennes et/ou innovantes en matière d'épargne ?
- Devrait-on les mettre en place à plus grande échelle et comment ?

*Encadrement théorique : **Paul Jones**, docteur en économie et sociale et l'un des grands penseurs de Credit Unions en Grande-Bretagne.*

Réflexions

- Intérêt de l'épargne ?
 - point de vue psychologique : avoir de l'épargne (même minime) augmente l'estime de soi.
 - Changement des mentalités à long terme.
- Donc, l'État a intérêt à favoriser l'épargne (car les effets sont positifs).
 - L'épargne bonifiée est une réponse.
- Au R-U, il existe une gamme d'incitants à épargner (notamment fiscaux) mais il n'y a rien pour les faibles revenus (raisons d'être des *credit unions*).
- Le système de bonification à l'épargne existe aux USA (pas au R-U, ou en Belgique).
- Motiver à épargner ?

- la motivation de départ (à épargner) est le crédit (c'est par le crédit qu'on encourage l'épargne!).
- mais dans les *credit unions*, la règle est qu'il faut d'abord épargner + l'épargne ne peut être retirée s'il existe un crédit impayé + quand on rembourse, on doit épargner en même temps
- Intérêt de l'épargne collective ? Retrouver la confiance dans les autres, augmentation de l'estime de soi, se sentir devenir acteur plutôt que subissant les événements.
- Danger des groupes d'épargne collective : si le groupe est trop grand difficile de se mettre d'accord :
 - → doit rester à petite échelle. Si le nombre augmente, les risques augmentent.
 - → raison de la formalisation des *credit unions* dans les années 60.
- Formalisation des groupes d'épargne ?
 - il y a du positif à la formalisation (confer l'organisation en coopératives des CAF en Espagne ou de Rabo (→ Rabobank) en Allemagne.
 - Il faut laisser la possibilité d'avoir des CAF informelles sans ingérence. Cela permet plus de flexibilité mais ça ne fonctionne qu'à petite échelle car il est nécessaire de se faire confiance entre personnes.
 - Les *credit unions* ont eu besoin de réglementation mais sans aller jusqu'à la réglementation bancaire (ce n'est que depuis 2002 qu'il y a une garantie de l'Etat sur les dépôts dans les *credit unions*).
- Comment attirer les personnes dans les groupes d'épargne collective ?
 - Partir de groupes déjà existants.
 - proposition de parrainer un nouveaux groupe
 - une des difficulté de l'épargne collective est que certaines personnes veulent épargner mais pas s'impliquer dans un groupe.
 - Autre raison d'épargner en groupe : placement éthique, utilité sociale, parce qu'on croit à la communauté.
- Nécessaire de gérer le risque des groupes de micro-épargne (non remboursement, ...) → formalisation ?
- Éducation financière ?
 - Importante. Il existe une *credit union school* + au R-U, l'éducation financière est obligatoire par la loi dans les écoles primaires.

Thème n°3 : l'État sponsorise-t-il les riches ?

- Quelles mesures l'État a-t-il mis en place pour favoriser l'épargne?
- Quel est l'impact sur les petits et gros épargnants? Sur les personnes à faibles et à hauts revenus?
- Comment la fiscalité peut-elle favoriser la petite épargne ?

Encadrement théorique : **Arnaud Marchand**, Réseau Financité

Réflexions

Un incitant fiscal pour tous ?

- Cette mesure fiscale ne bénéficie pas à tous. Ce n'est pas un système de redistribution des richesses et cela coûte cher à l'état.

- Toutefois, cette mesure n'est pas un frein pour les personnes précarisées.

Faut-il supprimer cet incitant fiscal à l'épargne ?

- La fiscalité devrait avantager l'activité économique et non l'argent qui dort. Ce n'est pas une bonne pédagogie d'exonérer les revenus du capital !
- Il faudrait peut-être globaliser les revenus (épargne, travail, investissements) et prendre des mesures ciblées.

Quelles modifications générales ?

- Mettre le plafond de l'exonération sur un montant d'épargne et non sur le montant des intérêts (1.900 euros).
- Cela encouragerait les banques à attirer le public avec des taux d'intérêts plus élevés, mais serait pénalisant pour les placements éthiques. Ces placements éthiques pourraient bénéficier d'incitants fiscaux additionnels.
- À côté des mesures envisagées, le public a besoin d'éducation financière.

Différencier l'incitant fiscal en fonction des revenus ?

- Mettre des taux d'intérêt différents en fonction des montants épargnés ou des revenus.
- Mettre en place un système d'exemption dégressif au-delà d'un certain revenu.
- Les mesures doivent être de nature « discrimination positive ».
- Une mesure qui n'est pas généraliste est susceptible de trop complexifier.

Cibler les bas revenus ?

- Limiter les avantages des mesures généralisées permettrait de financer des programmes spécifiques et ciblés.
- Une bonification de l'épargne (comme le Livret d'épargne populaire en France) pourrait être financée par les ressources dégagées en diminuant l'exonération.
- Une redistribution de l'argent serait bonne pour l'économie.

Quid de la classe moyenne ?

- Les mesures doivent être ailleurs (pas sur les classes moyennes mais plutôt sur les très grosses fortunes) et non pénaliser ces +/- 200.000 € d'épargne (nécessaires à l'achat d'un logement par ex.)

Faut-il cibler les types d'épargne qui bénéficient d'incitants fiscaux ?

- Encourager l'épargne liée à des choses concrètes (ex : le taux d'intérêt de l'emprunt hypothécaire diminue si le montant épargné augmente)
- Cela permettrait d'encourager des comportements/investissements spécifiques.
- Cependant, cela pourrait inciter l'État à se désengager (ex : pensions, mutuelles). De plus, une épargne pour faire face aux imprévus est importante et l'éducation à l'épargne passe par n'importe quel type d'épargne.

Faut-il encourager uniquement l'épargne qui est réinvestie dans l'économie réelle ?

- L'épargne collectée par les banques doit être réinvestie localement, en Belgique.
- L'incitant fiscal devrait être différent en fonction des produits utilisés (épargne éthique, produits ISR, épargne utilisée pour soutenir l'économie réelle)
- Comment définir l'économie réelle ?

- La bonification pourrait être redistribuée en monnaie locale.
- Responsabiliser directement le citoyen (en encourageant fiscalement certains placements).

Autres réflexions sur les comptes d'épargne :

- Les primes de fidélité sur les comptes d'épargne constituent un incitant pour les revenus élevés et pas pour les personnes en difficulté.
- Un compte courant entièrement gratuit devrait être accessible.

Thème n°4 : à la maison, à l'école, au travail, ... ?

- D'où nous vient notre éducation à l'épargne?
- Par qui cette éducation doit-elle être prise en charge ?
- Quels programmes / quels moyens pourraient et/ou devraient être mis en place?

Encadrement théorique : Jacques Liesenborghs, formateur en éducation permanente et en formation initiale des enseignants, fondateur de Changements pour l'égalité (Cgé)

Réflexions

Épargner oui mais pourquoi ?

- Par intérêt personnel, pour une assurance en cas de coup dur
- Par intérêt collectif, dans un but de solidarité

Où a-t-on appris à épargner ? (question au participants)

- La culture du cercle familial et communautaire joue un rôle crucial dans l'apprentissage à l'épargne et dans la solidarité en cas de coups durs :
 - reproduction du schéma parental
 - enracinement culturel (rapport à l'argent), valeurs culturelles.
- Dans différentes situations / projets, apprentissage par l'expérience :
 - à l'internat car il y avait un budget à boucler (argent de poche)
 - Pour un projet professionnel, commercial
 - Caisses de classes
- Épargner quoi ? Argent, ressources (du bois pour le prochain hiver), etc.
- Nulle part
- A différents moments de la vie : enfant, étudiant, vie active, période de chômage, retraite, etc.

Outre le cercle familial et communautaire, il y a d'autres lieux où l'éducation financière a eu une place historiquement et aujourd'hui : (apport d'Annika Cayrol)

- À l'école : il y avait les comptes Kangourous de la CGER (carnets d'épargne), aujourd'hui, c'est au bon vouloir des professeurs.
- Les pouvoirs publics : l'autorité des marchés financiers (FSMA) a créé un site d'éducation financière, wikifin, mais cela pose la question de la neutralité.
- Les banques : elles proposent toutes des comptes d'épargne pour les enfants.
- Les associations : Financité, services de médiations de dettes, ciré... qui proposent des modules d'animations sur différents sujets liés à l'épargne et/ou qui aident des groupes d'épargne à se former.

Mais qu'est-ce qu'un apprentissage ? (Jacques Liesenborghs)

- l'apprentissage passe par des pratiques, par de l'expérience. Il est important de briser les tabous et d'impliquer tôt les enfants. Par exemple :
 - à l'école primaire (voire maternelle) : gestion collective de la caisse de classe
 - à l'école secondaire : gestion collective d'un projet, par exemple les Magasins du Monde Oxfam, etc. où l'on apprend la gestion d'un budget avec des valeurs de solidarité s'inscrivant dans une autre démarche que celle de l'économie néo-libérale classique.
- De plus, c'est bien d'apprendre à épargner mais cela ne peut être fait sans des valeurs importantes de solidarité. Il est important là d'expliquer les alternatives au système classique (Crédal, Alterfin, etc.) dans lesquelles on sait à quoi sert son argent (à l'inverse des grandes banques).
- Les médias ont un discours dominant « économie libérale » qui laisse peu de place aux alternatives.

Pistes de recommandations :

- La société civile doit se mobiliser et se concentrer sur 2-3 partenariats efficaces pour promouvoir l'épargne
- Augmenter la visibilité de l'information donnée par les médias alternatifs en promouvant davantage par exemple le site internet Financité et distribuer de manière plus efficace le Financité magazine.
- Demander des comptes aux politiciens qui promettent monts et merveilles en période d'élection afin de faire un bilan sur la finance solidaire et l'éducation financière.

Évaluation

A la fin des Rencontres, il a été demandé à chacun des participants de remplir un questionnaire pour évaluer de manière générale les Rencontres Financité et chacun les ateliers auxquels ils avaient participé (satisfaction, contenu, format, prestation de l'animateur/-trice et du/de la chercheur/-euse).

Il a été également demandé en quoi les Rencontres Financité pourrait être améliorées lors d'une prochaine édition.

En général, les participants sont (très) satisfaits des Rencontres tant pour l'intérêt du contenu que par le format participatif.

Le format des ateliers, décrit ci-dessus, est apparu aux yeux des participants en moyenne comme participatif avec un sentiment d'avoir participé à la construction du contenu. Le contenu fut (très) intéressant tant bien même que les participants n'y ont pas trouvé les réponses à toutes les questions qu'ils se posaient. Les participants ont été globalement satisfaits des prestations des chercheurs/-euses et animateur/-euses de l'équipe de permanents Financité.

Pour ce qui est de l'infrastructure et du logement, dans l'ensemble tout le monde est satisfait laissant même à certains un sentiment de rajeunissement !

Afin d'améliorer les Rencontres Financité pour une prochaine édition, il faudra approfondir la conférence d'introduction afin de placer davantage le contexte belge et entrer ainsi directement dans le vif du sujet lors des ateliers et veiller à éviter des recoupements entre des ateliers et des conférences. Beaucoup de commentaires expriment qu'il n'y a pas grand chose à changer et qu'il s'agit de continuer sur cette lancée.

Finalement, il est ressorti comme mentionné ci-dessus que les participants souhaitent pouvoir concrétiser les discussions du week-end, amener ces discussions au niveau politique pour apporter des changements, que plus de réunions avec les groupes de micro-épargne aient lieux et que des prochaines Rencontres Financité aient lieu.

Bref, qu'on se le dise, à l'année prochaine !

Recommandations

Sujets	Sous-sujets	Recommandations	variantes
Tous capables? Incitations à l'épargne (autre que mesures fiscales) pour tous publics	Mesures générales d'incitation (pour tous)	Mettre en place un système de bonification :	à grande échelle (pour ne pas trop complexifier)
			Ciblée en fonction des différents publics
			sous forme de monnaie complémentaire (pour encourager l'économie locale et solidaire)
			Mis en place par les communes.
	Diversité des produits d'épargne	Encourager l'émergence de comptes d'épargne (bloqués) spécifiques (noël, naissance,...)	
		Créer des systèmes d'épargne pour faciliter l'épargne de petites sommes.	
	Mesures d'incitations ciblées sur les bas revenus	Mettre en place un système de bonification	pour les faibles revenus
			En ajoutant la dimension d'économie sociale
		Créer des incitants à l'épargne pour personnes à bas revenus (par exemple, une assurance décès comme dans les <i>credit unions</i> qui permet de doubler l'épargne à léguer aux héritiers)	
	Épargne et crédit	Créer des produits où le remboursement du crédit (adapté) est lié à la constitution d'une épargne.	
	Épargne et surendettement	Lier pratique de l'épargne au règlement de dette et au crédit (une personne en règlement collectif de dettes doit être incitée à épargner)	

		Permettre l'émancipation des personnes en médiation grâce à un accompagnement à la vie future (formation à l'épargne)	par un organisme autre que le médiateur
			Par des juges, avocats médiateurs... formées à la gestion budgétaire
		créer un compte d'épargne protégé (insaisissable) aux pour les personnes en médiation (à la discrétion des médiateurs)	
	Épargne et investissement	développer une monnaie locale pour favoriser l'épargne et l'investissement local par les communes	
		référencer au niveau communal les projets socio-économiques éthique et équitables qui cherchent du financement	
		proposer aux citoyens de financer leur commune et les projets qu'elle développe.	
	Sensibilisation du public	Mener des campagnes publiques positives sur l'épargne (par des associations subventionnées pour le faire)	pour contrer des campagnes type « scandaleusement riche ».
			Pour cibler les 25 % qui n'épargnent pas (plutôt que d'acheter à crédit).
			Pour faire changer les mentalité (meilleure estime de soi grâce à l'épargne).
		Promouvoir les diverses formes d'épargne pour créer la confiance (autre que le système bancaires)	
		Recenser les initiatives tels que les SEL et les promouvoir	
Incitants fiscaux liés à l'épargne		Supprimer l'exonération...	... pour tous et réinjecter l'argent économisé dans des programmes d'incitation à l'épargne
			... pour les revenus élevés et accorder une bonification aux bas revenus.
		Utiliser l'exonération	pour favoriser certains types d'épargne (éthique, locale, économie réelle, économie sociale...)
		Combiner différentes mesures : 1) inciter l'épargne pour les faibles	Variante : 1) inciter l'épargne pour tous mais jusqu'à un plafond

		revenus 2) inciter certains produits (qui contribuent à l'économie réelle). Les règles doivent être telles que c'est presque contraignant.	d'épargne 2) Au-delà du plafond, conditionner l'incitant à la contribution à l'économie réelle.
		Verser la réduction d'impôt liée l'exonération directement sur les comptes d'épargne	
Promotion de l'épargne collective		Créer un statut légal « léger » pour groupes de micro-épargne	entraînant un avantage (fiscal ou autre : garantie sur les dépôts par exemple). Cette garantie pourrait être totale (100%) ou moins.
		adapter le cadre légal pour permettre les initiatives / CAF tout en préservant la sécurité et la protection es épargnants	
		créer des réunions Tupperware pour promouvoir la micro-épargne	
		inscrire dans la constitution la liberté d'association financière	
		<i>créer un statut de credit unions</i>	
		Permettre aux associations de servir d'intermédiaire (entre des personnes et les banques) notamment pour les groupes de micro-épargne qui ne peuvent pas ouvrir un compte à la banque car association informelle	
		Donner 1 livret d'épargne aux enfants des groupes de micro-épargne	
Éducation à l'épargne	Par la pratique	Promouvoir l'épargne et la gestion budgétaire dans les écoles, maisons de jeunes...	par la gestion de projet (financer un projet particulier, commun à la classe ou au groupe) / donne l'idée de l'épargner de l'entrepreneuriat
			Par la création de caisses coopératives où parents et enfants sont impliqués (voir la pédagogie Freinet)
			Par une caisse d'épargne dans chaque école
		Mettre en place au niveau communal une solidarité sorte d'épargne (ex : collations en groupe, ménage à tour de rôle;;;)	
		Créer un SEL pour enfants	
	Par l'éducation	Créer des centres d'éducation à la	

		consommation pour éviter l'endettement	
		Faire de l'éducation financière en prison	
		Créer des cours d'économie en partenariat avec des associations (garder aspect solidarité)	
		Financer des programmes d'éducation financière et budgétaire	pour les publics précarisés (par ex. les personnes endettées ou celles ayant des revenus de remplacement)
Autres (divers)		exiger plus de transparence des banques par une régulation des pouvoirs publics	
			mesures de gouvernance à établir pour toutes les institutions financières avec contrôle de la population (transparence) concernant notamment l'usage de l'argent et de l'épargne.
		augmenter le pouvoir d'achat : accès aux biens essentiels	
		augmenter des minima sociaux	
		interdire les découverts en compte	
		limiter les options sans remboursement de capital des crédits hypothécaires	
		recréer une banque publique et ou coopératives	